

# ARCHE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 750 000 FRANCS

SIEGE SOCIAL : RUE DE FLETEAU

CHATEAU-RENAULT (INDRE ET LOIRE)

R.C.S. TOURS B 604.800.599

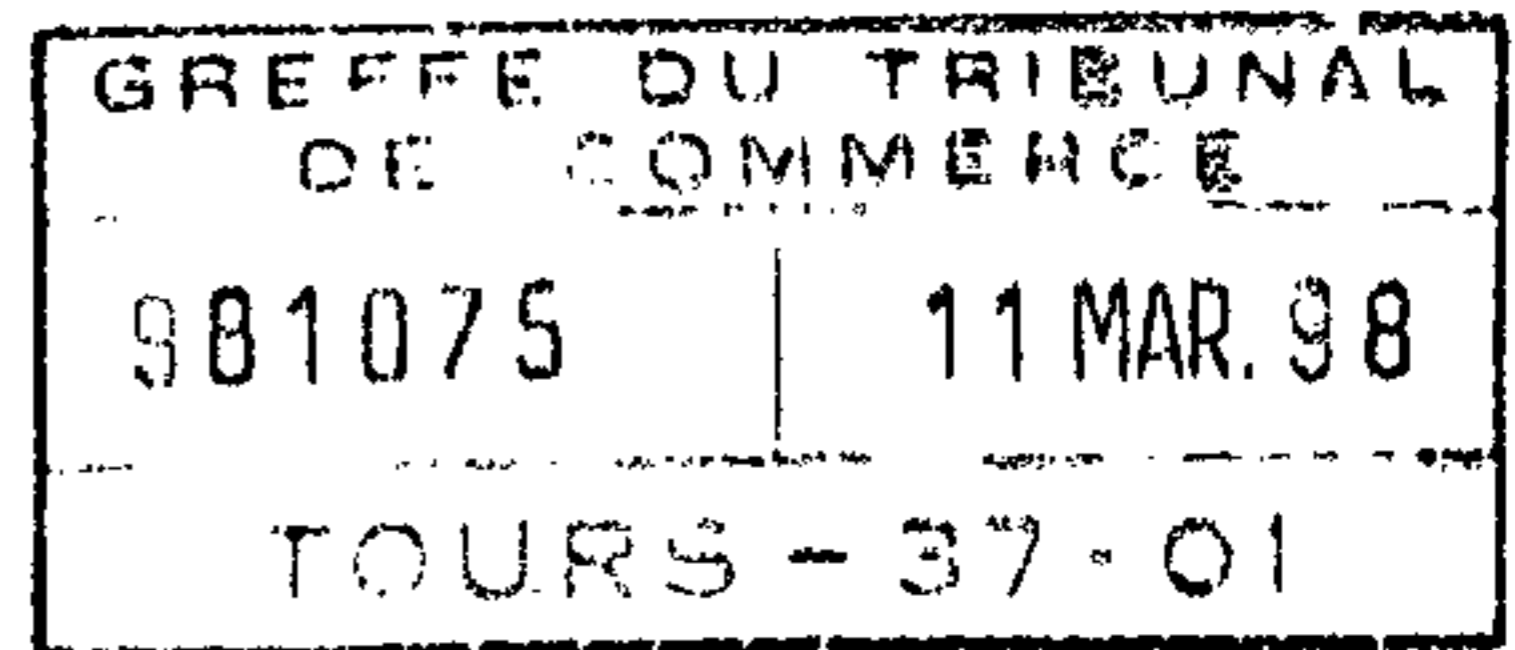
## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 DECEMBRE 1997

Le 22 décembre 1997 à 18 heures, les administrateurs de la société ARCHE se sont réunis au siège social, à Château-Renault (Indre & Loire) sur convocation du Président.

60 8 59

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Madame Andrée HELAINE
- Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE
- Mademoiselle Catherine HELAINE
- Mademoiselle Isabelle HELAINE



Madame Andrée HELAINE préside la réunion et constate que quatre sur les cinq administrateurs sont présents. Le Conseil peut, en conséquence, délibérer conformément à la loi.

Monsieur Jean-Pierre MOREL, secrétaire général de la société Arche, assume les fonctions de secrétaire de séance.

Ce dernier donne, à la demande de Madame le Président, lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observations par le Conseil.

Madame le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

[...]

- nomination d'un Directeur Général Adjoint
- démission d'un administrateur

[...]

### **Nomination d'un Directeur Général Adjoint**

Le conseil d'administration, après avoir entendu les explications de son président, Madame Andrée HELAINE, décide la nomination de Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE, administrateur, en qualité de Directeur Général Adjoint à effet au 1<sup>er</sup> Janvier 1998 pendant toute la durée de son mandat d'administrateur.

C

Il est spécifié, par ailleurs, que Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE reste lié à ARCHE par le contrat de travail signé le 2 avril 1994 pour l'exercice d'une fonction technique d'ingénieur responsable de projet telle que définie dans ledit contrat et de la rémunération y afférent. Il ne percevra pas de rémunération pour le mandat de Directeur Général Adjoint.

Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE se verra remboursé des frais spécifiques à l'exercice de son mandat social, sur justificatifs.

Monsieur Pierre-Emmanuel HELAINE ne prenant pas part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres membres présents.

#### **Démission d'un administrateur**

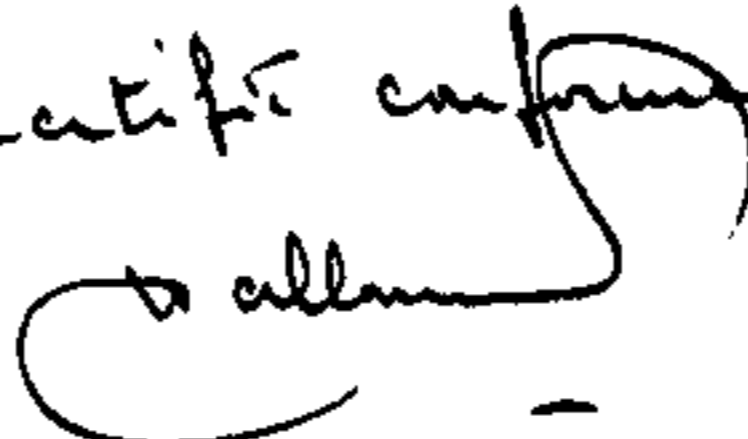
Madame TRUFFIER, administrateur de notre société, a décidé de remettre au conseil sa démission de son mandat d'administrateur pour convenance personnelle. Cette démission prendra effet au 31 Décembre 1997.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie Madame TRUFFIER pour le travail accompli pendant la durée de son mandat.

[...]

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par Madame le Président et le secrétaire de séance.

*certifié conforme*  


A. HELAINE